



LES ANCIENS RÉCOLLETS
LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



LE DIRECTEUR DES AMES



peine de retour en France, le Père Jean D'Olbeau fut chargé par ses Supérieurs de la formation des jeunes Religieux, œuvre éminemment importante ; d'elle en effet dépend en grande partie la prospérité et la ferveur de la Province, dont les novices d'aujourd'hui sont les sujets qui la représenteront demain.

L'auteur du manuscrit d'Orléans, à qui nous laisserons plus souvent la plume désormais, s'exprime ainsi : « Depuis son retour (du Canada), ayant été reconnu par ses Supérieurs pour un des plus spirituels d'entre les religieux, des mieux versés dans la théologie mystique, des plus charitables et des plus éclairés en la conduite des âmes, on lui commit le soin des novices et des jeunes profès. Il exerça cet emploi dans les deux provinces de Saint-Denis et de Sainte Marie-Magdeleine, si avantageusement, et éleva ces nouvelles plantes avec tant de bonheur qu'il donna des Supérieurs au Couvent, des Lecteurs à la Philosophie et à la Théologie, et à tout l'Ordre des Définites, des Custodes, des Provinciaux, des Commissaires et des Définites généraux. »

Outre la science qu'il possédait et qui le rendait si apte à la conduite des âmes, le Père D'Olbeau d'après son historien, prisait beaucoup dans un Maître la force de son propre exemple. « Se conformant au sentiment du Sage, il se rendait riche en vertus et prenait un soin particulier d'embellir son âme, afin de paraître aux yeux de ses enfants avec la pureté qu'il voulait leur inspirer, imitant en cela le Fils de Dieu, qui formait ses disciples par son propre exemple et se montrait lui-même tout plein d'amour, lorsqu'il voulait leur apprendre à aimer. »

Pour confirmer ce qu'il vient d'écrire, l'auteur que nous suivons cite une lettre que le Père D'Olbeau écrivit à une Religieuse appelée elle aussi à la charge de former les novices : « Ma chère Sœur, la charge qu'on vous a donnée vous oblige plus que jamais d'être parfaite. Vous travaillez pour vous ; il faut maintenant travailler